

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DECEMBRE 2020**

Envoyé en préfecture le 22/12/2020
Reçu en préfecture le 22/12/2020
Affiché le
ID : 059-215903691-20201217-LOCTABLES171202-DE

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 25
- de votants 27

L'an deux mil vingt
Le dix-sept décembre
Le Conseil Municipal de la Commune de MAING
Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après
convocation légale,
Sous la présidence de Philippe BAUDRIN, Maire de
MAING

**OBJET
TARIFS DE LOCATIONS DE
TABLES ET DE CHAISES**

Le Maire certifie que le compte-rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la mairie le 17/12/2020
Et que la convocation du Conseil avait
été faite le 11/12/2020

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G.
COLLET C. RIFF MP. THUILLET C. DESROUSSEAUX
S. SPOTO A. MALABOEUF H. DUMOULIN L.
BLONDEAU L. PHILIPPE A. DEVEMY B. LE
MIGNENT C. GRAND H. LEDOUX JC. REZIGA F.
COQUELET S. GLINEUR G. MONTAY A. AIT BAHA
JM. DELANNOY C. MERCIER I. PLOUVIER B.
MERESSE

Etaient excusés : V. PORQUET S. PIROTTE
Procurations respectives à : C. COLLET P. BAUDRIN

Un scrutin a eu lieu, Laura PHILIPPE a été nommée pour
remplir les fonctions de secrétaire.

Le maire indique qu'il convient de fixer le tarif de location de chaises et tables que la commune mettra à la
disposition des habitants de la commune à compter du 1er janvier 2021.

Il propose les tarifs suivants :

Location de table	0,59 € l'unité
Location de chaise	0,24 € l'unité

Le Conseil municipal, entendu ce qui précède, décide à l'unanimité d'adopter le tarif proposé.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,
Maing, le 18 décembre 2020
La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

